

# CHRONOLOGIE POLITIQUE ALGERIENNE

MOIS DE SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE,  
DECEMBRE 1963.



## SEPTEMBRE 1963

1 - Les négociations économiques algéro-tunisiennes trouvent un aboutissement heureux. Parallèlement, les entretiens politiques de la dernière semaine, menés aux plus hauts niveaux, ont permis de dissiper certains malentendus et de dégager une ligne générale de « non-ingérence politique ».

3 - « Le Monde » publie une interview de M. Aït Ahmed député de Sétif, retiré depuis le mois de juillet en Grande-Kabylie. Au cours de cette interview M. Aït Ahmed qualifie le référendum du 8 septembre 1963 de « coup de force constitutionnel ».

4 - Après son interdiction, le P.R.S. annonce son ralliement au Front des Forces socialistes.

- Une vingtaine d'algériens qui, d'après les autorités marocaines, auraient été en « situation irrégulière » sont refoulés vers l'Algérie, au poste frontalier de l'Oriental, près d'Oujda.

✂- M. Hadj Ben Alla, membre du Bureau Politique du « Parti du FLN » et président par intérim de l'Assemblée Nationale déclare à la RTA :

« La Constitution, c'est la révolution qui continue . . . . Unité contre la confusion et le provisoire. Unité pour la légalisation des aspirations de nos masses dans la stabilité. Unité pour la nouvelle étape d'édification socialiste de notre pays ».

5 - Une série de communiqués oppose, à Paris, le « Comité directeur » de l'AGTA, qui préconise une réponse positive au référendum sur la constitution, et une « Commission administrative » de l'Amicale, qui préconise une réponse négative.

- Remaniement du Gouvernement algérien. M. Bouteflika devient Ministre des Affaires Etrangères, M. Boumaza, Ministre de l'Economie Nationale.

- Un certain nombre de personnes impliquées dans le complot de Dra-El-Mizan sont remises en liberté.

- Une mission culturelle chinoise arrive à Alger; elle a pour objectif de signer un accord culturel algéro-chinois.

6 - Le syndicat enseignant de l'U.G.T.A. et de nombreuses autres organisations nationales lancent des appels en faveur de la Constitution.

7 - A Blida, M. Ben Bella préside une réunion consacrée à l'explication du projet de constitution; il y déclare notamment : « Nous accomplirons cette année des réalisations encore plus audacieuses dans la voie du socialisme. Nous barrerons la route aux profiteurs. Des décisions seront prises pour enlever les terres aux colons et aux gros propriétaires ».

- Dans un télégramme de Lausanne adressé au président de l'Assemblée Algérienne, M. Belkacem Krim annonce sa décision de se démettre de son mandat de député, afin de ne pas cautionner la reconduction pour une année de l'Assemblée, mesure qu'il estime en contradiction « avec le référendum du 3 juillet 1962 ».

- De Kabylie, M. Aït Ahmed adresse à la presse un communiqué dans lequel il déclare renoncer à son mandat de député.

8 - Le référendum constitutionnel se déroule sans incidents.

9 - « La forteresse des spéculateurs du sucre sera démantelée » déclare M. Boumaza, Ministre de l'Economie nationale.

- Le F.L.N. envoie une délégation à la réunion du Comité exécutif de solidarité afro-asiatique qui se tient à Nicosie (Chypre).

10 - Le Parti du Peuple Algérien (ex. M.N.A.), dirigé par M. Messali Hadj fait distribuer en France un tract dans lequel il préconise « une abstention totale au référendum présidentiel algérien du 15 septembre ».

— Succédant à M. Abdellatif Rahal, M. Boualem Moussaoui est nommé ambassadeur de la République Algérienne à Paris.

λ - Seconde conférence des cadres F.L.N. au Majestic : M. Ahmed Ben Bella est désigné seul candidat à la présidence de la République. Il déclare notamment : « L'A N P n'a d'existence que dans le cadre du F L N . . . . Le Congrès aura lieu prochainement. Nous le préparons dans l'action ».

∨ De son côté, le Colonel Boumedienne, Ministre de la Défense Nationale, confirme : « L'Armée Nationale Populaire sera une armée révolutionnaire. Il n'y a pas de danger militaire. . . . Il faut dissiper ces malentendus et dévoiler les manœuvres qui visent à séparer l'A N P du F L N . . . . L'A N P restera au sein du F L N qui assure la continuité de la Révolution » :

- Arrivée d'une délégation parlementaire de la République fédérale allemande. Les parlementaires seront reçus par M. Bou-  
teflika.

11 - Les résultats définitifs du référendum constitutionnel pour l'Algérie et l'étranger sont proclamés par M. Mostefaï El Hadi, président de la Commission de contrôle.

Inscrits	6.391.818
Votants	5.283.994
Exprimés	5.270.597
Nuls et blancs	13.377
Oui	5.166.185
Non	105.047

- Dans une dépêche datée d'Oujda, l'agence marocaine Maghreb Arabe Presse fait état d'une « incursion » de militaires algériens en civil sur son territoire. Des mesures temporaires de contrôle frontalier renforcé ont été prises ces derniers jours soit par les autorités algériennes, soit par les autorités marocaines.

- Signature des accords culturels sino-algériens.

- Un certain nombre de brasseries de la capitale sont placées en autogestion.

12 - Commentant un article d'El Moudjahid qui attaquait la monarchie chérifienne, M. Saad Dahlab, ambassadeur d'Algérie au Maroc, déclare à Rabat : « Un article de presse n'engage pas le gouvernement, les seuls propos qui comptent pour nous ce sont les propos du chef du gouvernement ou du porte-parole de celui-ci. Or le président Ben Bella m'a chargé de transmettre ses sentiments d'amitié au roi Hassan II et à son gouvernement, et m'a fait part de son désir d'être en très bons termes avec le Maroc ».

- Une délégation du Conseil Mondial de la Paix arrive à Alger.

- L'Ambassade algérienne à Paris publie un communiqué réfutant les allégations relatives à un fort pourcentage d'abstentions des Algériens résidant en France.

- La Confédération des étudiants du Maghreb (CEM), réunie à Alger, publie une note s'élevant vivement contre l'arrestation du Président de l'Union Nationale des Etudiants Marocains.

13 - Interview du Colonel Boumedienne au journal syrien « El Baath ». A propos du conflit de 1962 entre le Gouvernement provisoire de la République Algérienne et M. Ben Bella, le Ministre de la Défense Nationale déclare : « L'armée consciente de son idéologie révolutionnaire, de sa formation populaire historique, avec l'appui du peuple ami a déjoué un complot sinistre qui tendait à plonger l'Algérie dans un autre drame ».

↳ Evoquant la formation du soldat algérien sur le plan politique et militaire, le ministre affirme : « Il doit participer à l'évolution politique et sociale du pays et faire la coordination des valeurs militaires et politiques dans son esprit... Je crois qu'il est nécessaire de prévoir une participation de nos soldats au sein des cadres du F L N, afin de resserrer les liens entre l'armée et le peuple ».

- M. Ben Bella reçoit la délégation du Conseil Mondial de la Paix.

14 - Le Ministère du travail rappelle qu'aux termes de l'arrêté du 8 Août 1963 le contrôle de l'emploi par l'Office National de la Main d'œuvre est étendu à l'ensemble du territoire national.

- D'importants meetings se tiennent dans tout le pays, à la veille de l'élection présidentielle.

16 - Résultats définitifs de l'élection présidentielle :

Inscrits	6.322.532
Votants	5.569.243
Nuls	21.338
Ben Bella	5.547.905

M. Ben Bella est élu par 99,60 % des votants.

- Quelques heures après son élection, le président Ben Bella déclare au « Monde » : « Un premier congrès des comités de gestion - une sorte de « congrès des paysans » - va se tenir en octobre. Il permettra de dégager des élites qui constitueront pour le parti des éléments dynamiques. Quant aux assises du parti lui-même, elles ne se tiendront que dans le courant de 1964. Un tel congrès ne s'improvise pas, d'autant qu'il aura à connaître des dossiers délicats, comme celui de la gestion du G.P.R.A. pendant la guerre. Enfin, et cela dans les jours qui viennent, je vais procéder à un important remaniement ministériel. Pour la première fois, nous allons donner à notre pays des cadres révolutionnaires. Si ce ne sont pas des noms connus, ils le deviendront très vite ».

✦ A une question du correspondant de presse sur l'opposition, le Président réplique : « Non, il n'y a pas de place en Algérie pour une opposition. On peut ne pas partager notre point de vue, et tout Algérien a le droit de me critiquer. Mais il y a un cadre fixe pour cela : il y a le Parti. Il peut y avoir des tendances au sein du Parti. Le jour où telle tendance deviendra majoritaire, elle orientera le F L N. Mais la pluralité des partis n'est pas possible. Certains disent qu'on ne peut s'exprimer librement au sein du Parti. Soyons sérieux. Des militants qui se sont battus pendant sept ans n'ont pu se muer subitement en moutons de Panurge suivant un grand chef, une sorte de grand sorcier. C'est absurde. . . . ».

« Nous ne pouvons reprendre à notre compte la démocratie au sens classique et libéral du terme. Nous vivons dans un monde où les problèmes prennent une importance et se posent dans des conditions différentes de celles existant lorsque ces principes se sont établis. Une évidence s'est imposée : l'exécutif a acquis une importance et des moyens qui lui étaient refusés auparavant. Il doit résoudre chaque jour des problèmes économiques et sociaux d'une gravité exceptionnelle. Cela est particulièrement vrai pour les pays sous-développés, et notamment pour l'Algérie. Ce que veut notre peuple, ce sont des réalisations concrètes et rapides. Peu lui importe qu'on juge notre action selon des schémas classiques de la démocratie ». Traitant ensuite de politique étrangère, le chef de l'Etat manifeste son désir de bonnes relations avec le Maroc et sa conviction que la réforme agraire annoncée ne portera pas atteinte à la coopération avec la France.

17 - Les organes de presse français en Algérie : La Dépêche d'Algérie, l'Echo d'Oran, la Dépêche de Constantine, sont nationalisés.

- L' A P S annonce que la presse algérienne est interdite au Maroc. A Rabat, un conseil des ministres tenu le 16 septembre a longuement examiné la question des frontières.

18 - Le Président de la République présente au Bureau Politique du F L N le nouveau gouvernement. Il déclare :

✦ « La présence de tous les membres du gouvernement, ma présence, ici, dans ce lieu, au milieu des coordinateurs du Parti, donnent une signification claire à cet événement. Ce n'est que la concrétisation dans les faits de notre option fondamentale, à savoir que c'est le F L N qui élabore la pensée de la Nation, et c'est le même Front qui en est le réalisateur. La présentation du Gouvernement est faite dans ce lieu tout d'abord aux responsables du F L N. Cela signifie que notre Gouvernement est choisi

si par le Parti pour traduire dans les faits la pensée politique qu'à élaborée ce Parti (...). Nous avons retenu... une concentration des responsabilités (...). Je voudrais souligner aussi que le Parti existe et qu'il est déjà à même d'assumer les responsabilités que nous nous sommes fixées ».

### Liste des Membres du 2<sup>m</sup> Gouvernement algérien

Président du Conseil  
Ahmed Ben Bella

Vice-Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale,  
Haouari Boumédiène

Vice-Président du Conseil,  
Saïd Mohammedi

3<sup>m</sup> Vice-Président du Conseil,  
Rabah Bitat

Ministre d'Etat  
Amar Ouzegane

Ministre de la Justice, Garde des sceaux,  
Mohamed El Hadj Smaïn

Ministre de l'Intérieur,  
Ahmed Medeghri

Ministre de l'Economie Nationale  
Commerce, Finances, Industrie)  
Bachir Boumaza

Ministre de l'Agriculture,  
(Agriculture, réforme agraire)  
Ahmed Mahsas

Ministre de l'Orientation Nationale  
(Educ. Nat., jeunesse, sports, information)  
Belkacem Chérif

Ministre des Affaires Sociales  
(Santé, Aff. sociales, Anciens Moudjahidine)  
Mohamed Seghir Nekkache

Ministre des Affaires Etrangères  
Abdelaziz Bouteflika

Ministre de la Reconstruction, des T. P.  
et des Transports  
Ahmed Boumendjel

Ministre des Postes et Télécommunications  
Abdelkader Zaibek

Ministre des Habous  
Tewfik El Madani

Ministre du Tourisme  
Ahmed Kaïd (Comdt. Slimane)

19 - M. Rabat Bitat fait savoir qu'il ne saurait participer au nouveau gouvernement formé par M. Ben Bella.

- Les cadres de la direction centrale des Amicales algériennes en Europe tiennent de nombreuses réunions afin de tirer des conclusions des référendums.

- Plusieurs établissements algérois dont l'Hôtel Aletti sont nationalisés par décisions du Bureau Politique, en vertu des dispositions régissant les biens vacants.

- Une caravane composée des représentants des différentes organisations nationales prend le départ pour aller expliquer aux populations de l'intérieur du pays les tâches de la révolution socialiste.

20 - Au cours d'une cérémonie solennelle à l'Assemblée Nationale, le Président de la République prête serment.

- Au cours de la même séance, les députés sont informés de la démission de cinq de leurs collègues.

D'autre part le titre de l'Assemblée est modifié : l'Assemblée Nationale cesse d'être constituante.

23 - L'Assemblée Nationale reçoit les membres du gouvernement qui lui sont présentés par le Chef de l'Etat; ce dernier promet de lui soumettre prochainement un programme d'action.

- M. de Broglie, ministre français chargé des affaires algériennes, fait devant les parlementaires U N R - U D T une déclaration sur les affaires algériennes. Il déclare notamment : « les formes de la coopération vont être appelées à s'adapter à (la) situation. Il est clair que nous allons vers une simple coopération d'Etat à Etat plus rigoureuse dans ses structures et ses limites et plus fortement soucieuse des problèmes économiques français ».

A Washington, M. Boumaza est reçu par MM. Mennen Williams et Harriman.

- Le navire soviétique « LITVA » à bord duquel se tient la III<sup>me</sup> Rencontre Internationale des journalistes arrive à Alger.

24 - Entretiens politiques entre M. Ben Bella et M. Tubman, président du Libéria, venu en visite officielle à Alger.

26 - Une délégation de l'A.N.P. quitte Alger pour Pékin.

27 - Lors de la séance de clôture du Séminaire des magistrats, le Président de la République rappelle que le pouvoir dont sont investis les magistrats « doit être libre, absolument libre... Il doit également s'insérer dans une réalité : l'action en cours dans ce pays », et s'exercer en tenant compte du fonds commun arabo-islamique.

- Un communiqué du Bureau Politique, repris par les éditoriaux de la presse tend à rendre confiance aux petits agriculteurs, artisans et commerçants.

28 - Un nouveau quotidien Al Nasr paraît à Constantine dans les locaux de l'ancienne Dépêche de Constantine nationalisée le 18 Septembre.

29 - A Tizi-Ouzou, un meeting antigouvernemental se tient, sous la protection des unités de la 7<sup>me</sup> Région militaire. Y participent notamment : M. Aït Ahmed, ancien ministre; le colonel Mohand Ou el Hadj, Commandant de la 7<sup>me</sup> R. M. ainsi que quelques députés de Kabylie.

- Dans une déclaration à la nation, le Président de la République, chef suprême des armées lance un appel à l'unité et à la vigilance; il annonce qu'à la suite d'insubordination grave, le Colonel Mohand Ou el Hadj, commandant de la 7<sup>me</sup> Région Militaire (Kabylie), est relevé de ses fonctions.

30 Le Colonel Boumédienne et M. Mahsas partent pour Moscou.

- Les membres de l'organisation clandestine arrêtés à Dra El Mizan sont présentés au Parquet et écroués .

- Le Président Ben Bella stigmatise la collusion entre le FFS et le Gouvernement marocain qui concentre des troupes aux frontières algériennes.

- Nationalisation d'entreprises industrielles.

## OCTOBRE 1963

1 - Au cours d'un meeting tenu sur le Forum, le Président Ben Bella condamne sévèrement le mouvement subversif et proclame la nationalisation immédiate de toutes les terres des colons

français, déclarant aussi : « Nous avons des preuves que le coup porté à l'Algérie a été tramé dans l'ombre à l'extérieur ».

- Un état major général de l'Armée Nationale est créé par le Président Ben Bella en accord avec le Bureau Politique. Le Colonel Tahar Zbiri est nommé Chef de l'état-major général.

- Un nouveau commandant est nommé à la tête de la 7<sup>me</sup> région militaire (Kabylie)

- On dément à Paris que le plan de rapatriement des unités françaises en Algérie soit interrompu en raison des événements.

L'Agence marocaine Maghreb Arabe Presse annonce des concentrations de forces de l'A.N.P. près des frontières.

- Le colonel Boumedienne est reçu au Kremlin par M. Kosyguine.

2 - Une conférence extraordinaire des cadres du Parti du F. L.N. demande à l'Assemblée Nationale d'accorder au Président de la République des pouvoirs spéciaux pour lutter contre l'opposition et la menace étrangère. La conférence décide la création de comités de vigilance sous le contrôle du F.L.N.

De nombreux télégrammes et messages de soutien parviennent aux autorités; un certain nombre d'officiers et d'anciens officiers de l'ex-Willaya III, pour la plupart exerçant des commandements en Petite-Kabylie, confirment leur loyalisme au Gouvernement d'Alger.

- A Rabat, M. Guedira, Ministre des Affaires Etrangères par intérim, proteste contre les accusations d'aide aux dissidents algériens; le Maroc n'en maintient par moins ses revendications territoriales.

3 - Le Président Ben Bella assume les pleins pouvoirs constitutionnels. Il déclare à l'Assemblée Nationale : « Il n'y a pas d'opposition kabyle. Il est dangereux de parler de sécession, d'opposition kabyle (. . . .) L'A.N.P. ne sera jamais utilisée contre les populations sœurs kabyles (. . . .) Des problèmes existent, mais ils doivent être discutés non dans le cadre de la montagne avec des mitraillettes à la main, mais dans le cadre du Parti ».

L'Assemblée Nationale adopte à l'unanimité une résolution déposée par treize députés Kabyles.

4 - Des entreprises de transports en commun (SATAC, SATAS, SATA, MORY, OMNITRANSPORTS) sont nationalisées.

- Signature à Moscou de l'accord économique algéro-soviétique.

M. Boumaza déclare à New York que nationaliser les grandes entreprises industrielles et pétrolières serait aller con-

tre l'intérêt de l'Algérie; il s'affirme désireux de recevoir des capitaux étrangers, notamment américains, pour ne plus dépendre uniquement des capitaux français.

- Le Front des Forces Socialistes rejette les propositions de M. Ben Bella, s'appuyant sur un groupe de parlementaires kabyles disposés à mettre en œuvre des « bons offices ».

6 - Le Président de la République affirme dans une interview au journal français « Libération » qu'il n'est pas question de négocier avec M. Aït Ahmed. « Nous allons régler ce problème avec calme, mais nous allons le régler, car nous ne pouvons laisser une partie du territoire national échapper à l'autorité du pouvoir central ».

7 M. Hadj Ben Alla est élu président de l'Assemblée Nationale par 112 voix sur 139 votants, en remplacement de M. Ferhat Abbas démissionnaire.

- Un haut fonctionnaire des Affaires étrangères se rend à Damas où il va représenter l'Algérie au 19<sup>me</sup> Congrès des officiers de liaison pour le boycottage d'Israël.

8 - Le Président Ben Bella présidant un meeting à Bougie déclare qu'il ne faut pas que l'indulgence du gouvernement soit interprétée comme une faiblesse.

De son côté, M. Bachir Boumaza lance à Tizi-Ouzou un appel aux réfractaires pour qu'ils rentrent dans la légalité.

- A Alger, le Président Ben Bella annonce au cours d'une conférence de presse un prochain Congrès des travailleurs agricoles du secteur autogéré.

- Le parti FLN crée une Commission culturelle, dirigée par l'écrivain Mourad Bourboune.

9 - Nationalisation de certaines entreprises à Constantine.

10 - Certains journalistes étrangers sont expulsés d'Algérie.

Nouvelle mission de conciliation des députés kabyles auprès des chefs de l'opposition armée.

11 L'ANP fait mouvement en Grande Kabylie et occupe les villes importantes et les points stratégiques.

Ajournement de la réunion prévue à Tlemcen, de la Commission algéro-marocaine sur les questions frontalières, le Maroc décidant de n'y point participer.

14 - Aggravation de la situation aux frontières ouest : l'armée royale marocaine s'efforce de conquérir les postes sahariens d'Hassi Beïda et Tindjoub.

- Allègement du dispositif militaire en Grande-Kabylie.

15 - Au cours d'un grand meeting à Alger, le Président de la République dénonce l'agression marocaine et proclame la mobilisation de tous les anciens combattants.

- Les combats reprennent à la frontière algéro-marocaine, dans la zone d'Hassi Beïda et de Tindjoub.

- L'Assemblée Nationale condamne dans une résolution unanimement votée, l'attitude marocaine.

16 - Les algériens affluent dans les centres de recrutement sur tout le territoire.

- L'Assemblée Nationale renvoie ses travaux, pour déférer au désir du Président de la République de voir les députés aux avant-postes du combat. Les députés approuvent une déclaration gouvernementale et font « confiance au gouvernement pour prendre toutes les mesures dictées par la gravité de la situation ».

17 - Les combats se poursuivent à la frontière algéro-marocaine.

- Le gouvernement algérien réuni en Conseil extraordinaire charge M. Mohamed Yazid et le Commandant Slimane Hoffmann d'une mission auprès du roi du Maroc.

- La radio marocaine attaque le gouvernement et la politique de M. Ben Bella.

18 - Les funérailles nationales des premières victimes des événements de Kabylie et du conflit frontalier avec le Maroc se déroulent à Alger.

19 - M. Bouteflika annonce que le gouvernement algérien a saisi l'organisation de l'unité Africaine du différend algéro-marocain.

- Le voyage de la délégation marocaine à la conférence du Caire est annulé.

20 - M. Bachir Boumaza, Ministre de l'Economie Nationale, annonce une réglementation des transferts de fonds à l'étranger. L'Algérie demeure dans la zone franc.

- Le Maroc récuse l'intervention du Conseil de la ligue Arabe dans le conflit de frontière.

- L'UGTA donne son adhésion à Dakar à la confédération syndicale africaine issue de la fusion de la CSA et de l'USPA.

21 - M. Yazid envoyé spécial du Président Ben Bella à l'O N U rencontre notamment M. Thant et le Président Tito.

- Le Bureau Politique du Parti du F L N remanie les bureaux des Fédérations départementales de Saïda et de la Saoura.

- L'Empereur Haïlé Selassié arrive à Alger, venant du Maroc.

22 - L'Assemblée Nationale française, qui examine le budget des affaires algériennes, entend des orateurs développer de vives attaques contre l'aide à l'Algérie.

- Le Secrétaire général de la ligue arabe arrive à Alger, ainsi qu'une délégation irakienne.

- Le Président Nasser réaffirme son soutien à l'Algérie dans le conflit algéro-marocain.

23 - L'Empereur d'Ethiopie quitte Alger. Le communiqué final algéro-éthiopien décide la convocation en session extraordinaire du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'O.U.A.

- Le Front des Forces socialistes « devant la gravité de la situation créée par l'agression des Forces réactionnaires aux ordres de la monarchie marocaine », propose le retrait des troupes gouvernementales de Kabylie, l'élargissement des détenus politiques et la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

24 - Dans une déclaration solennelle à la Nation, le Président Ben Bella annonce le ralliement du colonel Mohand Ou el Hadj et de plusieurs bataillons qui font route vers le « front » Le Président de la République promet que le Congrès du F L N se tiendra d'ici cinq mois.

- A l'occasion du 18<sup>m</sup>e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, M. Ben Bella déclare : « Nous aiderons à l'efficacité des Nations Unies (...). A aucun autre moment, dans l'histoire de l'humanité, la nécessité de renforcer et d'appuyer un organisme international ne s'est faite autant sentir ».

25 - Le premier congrès national des travailleurs agricoles du secteur autogéré s'ouvre à Alger.

- La presse et la radio algériennes font état d'une « avance » de l'ANP en territoire marocain.

26 - Accord sur le principe d'une rencontre à Bamako (Mali) entre Sa Majesté Haïlé Sélassié, Sa Majesté Hassan II, le Président Ben Bella, et le Président Modibo Keita.

27 - Le « Congrès des Fellahs » se termine par le vote d'une résolution générale visant à développer et consolider le système de l'autogestion. D'importantes mesures réglementaires sont annoncées par le Président Ben Bella, relatives à l'organisation administrative et financière du secteur autogéré.

La télévision américaine diffuse une interview du Président Ben Bella, qui déclare souhaiter une révision des rapports entre l'Algérie et les compagnies pétrolières; « quant à nous, ajoute-t-il, nous ne croyons pas dans le matérialisme historique des marxistes ».

— M. Khider, ancien secrétaire général du bureau politique du FLN tient une conférence de presse à Alger, après s'être entretenu avec M. Ben Bella et les dirigeants de la Fédération FLN du Grand Alger. M. Khider formule des critiques du régime sur un ton modéré.

28 - Le Président Ben Bella déclare dans une interview à la RTF que les accords d'Evian ne sont pas dénoncés par l'Algérie mais qu'ils sont dépassés. Il exclut une prochaine nationalisation des pétroles tout en déplorant « la portion congrue » laissée à l'Algérie dans les bénéfices de leur exploitation.

- La Chine Populaire octroie un prêt à long terme de 25 milliards de francs algériens à la République algérienne.

M. Boumaza se rend à Paris pour régler le contentieux né des récentes nationalisations de biens français.

Par 251 voix contre 202, le budget d'aide à l'Algérie est voté par l'Assemblée Nationale française.

29 Début de la conférence de Bamako en vue d'aboutir à un cessez-le-feu et au règlement du litige territorial entre l'Algérie et le Royaume du Maroc.

Début des conversations franco-algériennes, à Paris.

- M. Ben Younès, compagnon de détention de M. Boudiaf ancien vice-président du G P R A est libéré.

30 - A l'issue de la conférence de Bamako, une déclaration est publiée, qui prévoit l'arrêt effectif et immédiat des combats à partir du 2 novembre à 0 heure; la constitution d'une commission mixte militaire chargée de déterminer les limites d'une zone démilitarisée; la réunion prochaine des ministres des Affaires étrangères de l'O U A à Addis Abéba pour la création d'une commission d'arbitrage et le règlement définitif du différend frontalier algéro-marocain; la cessation de toute polémique par voie de presse et orale à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1963 .

31 - Après avoir été reçu la veille par le général de Gaulle M. Boumaza signe un accord franco-algérien et tient à Paris une conférence de presse : il affirme notamment le souci de l'Algérie de respecter les intérêts français.

- Par décision du Bureau Politique un remaniement intervient dans la direction du journal « Le Peuple ».

- Arrivée de nombreuses délégations étrangères à Alger pour la célébration du 9<sup>m</sup>e anniversaire du soulèvement du 1<sup>er</sup> novembre 1954.

## NOVEMBRE 1963

1 - L'Algérie célèbre le 9<sup>m</sup>e anniversaire de sa révolution nationale. A Dar El Beïda, au cours d'un important rassemblement une foule de plus d'un million d'Algériens acclame le Président de la République.

- Le Chef de l'Etat annonce qu'à la veille du cessez-le-feu l'artillerie marocaine a détruit en partie le village de Beni Ounif situé près de la frontière marocaine et fort loin du théâtre des hostilités.

Evoquant l'attaque algérienne contre Figuig, le roi Hassan II déclare que «le Maroc respectera les accords de Bamako»

- M. Boumaza rentre de Paris à l'issue des négociations économiques menées avec la France. Des commissions devront poursuivre les travaux sur des problèmes particuliers.

2 - Le cessez-le-feu entre en vigueur aux frontières Ouest, à 0 heure. En ce qui concerne les événements militaires survenus à Figuig, M. Bouteflika, Ministre algérien des Affaires étrangères déclare que l'Algérie entend respecter ses engagements.

- Un message de M. Mao Tsé Toung, et du gouvernement chinois est adressé à MM. Ben Bella et Ben Alla : . . . . « le peuple chinois a toujours considéré la lutte révolutionnaire et les victoires du peuple algérien comme un puissant soutien à sa révolution et à son œuvre d'édification, le peuple algérien peut être certain que le peuple chinois sera à jamais son ami le plus sûr dans la sauvegarde de son indépendance, l'édification de son pays et le développement de sa révolution ».

- Le porte-parole du Président Nasser confirme que la R.A. U a envoyé des moyens militaires en Algérie pour aider les forces algériennes dans le conflit algéro-marocain.

- A Belgrade, l'empereur Hailé Sélassié met en garde « contre toute intervention étrangère » dans le conflit algéro-marocain.

3 - Le Président Ben Bella s'entretient longuement avec l'ambassadeur de Tunisie au cours d'une réception donnée par ce dernier.

- Des combats reprennent à la frontière algéro-marocaine.

4 - La commission mixte pour le cessez-le-feu se réunit. Le cessez-le-feu devient effectif à 9h30 à Béni Ounif.

- M. Aït Ahmed, leader du F F S a une entrevue à Alger avec le Président de la République.

- Venant de Suisse, M. Krim Belkacem regagne l'Algérie.

- Nationalisation des manufactures de tabacs et allumettes.

Nouveaux entretiens entre le Président Ben Bella et le secrétaire d'Etat tunisien aux Affaires étrangères.

5 - Les entretiens politiques se poursuivent à Alger entre les hommes politiques favorables ou hostiles au gouvernement.

6 - Signature à Alger d'un accord culturel alban-algérien.

- Par un message adressé à tous les chefs d'Etat africains le Président Ben Bella réaffirme son entière confiance dans la Charte Africaine, confiance confirmée par l'entrée en vigueur effective du cessez-le-feu aux frontières sahariennes.

7 Le Président Ben Bella accorde une interview au journal français « le Monde ». Il y affirme sa satisfaction de voir la France mener une politique étrangère indépendante, et distingue entre les intérêts privés français en Algérie et les intérêts de l'Etat français (qui ne sont pas menacés par l'Algérie).

8 - M. Mohamed Yazid est reçu par le Président des Etats Unis, à qui il remet un message de M. Ben Bella.

- M. Hadj Smaïn, Ministre de la Justice, rend compte au Président Ben Bella de l'importante mission qu'il vient de remplir au Moyen Orient.

- Le Président Ben Bella accorde une interview à l'hebdomadaire « Révolution Africaine »; à la question d'une prochaine union des forces politiques en Algérie, il répond : « Cette unité, elle existe au sein du peuple (. . . . .) Mais il y a eu la crise de l'an dernier. Cette crise a rejeté dans l'opposition ou dans l'expectative certains éléments révolutionnaires, généralement parmi ceux qui avaient mené le combat à l'intérieur du pays. . )

Depuis, les épreuves que notre pays a traversées ces derniers temps ont permis de mesurer la sincérité de ces hommes. La révolution a tout à gagner à les voir œuvrer dans le cadre du parti et de l'Etat ».

11 — Le Directeur Général de l'UNESCO, M. René Maheu, arrive à Alger en visite officielle sur invitation du gouvernement algérien.

M. René Maheu assistera le 12 novembre à la rentrée solennelle de l'Université algérienne.

- Le Président de la République s'adresse à l'assemblée Nationale pour annoncer que la plus large confrontation entre militants dans le cadre d'un congrès largement représentatif « se fera très prochainement » pour cimenter l'unité révolutionnaire retrouvée.

- La proposition de modification du règlement intérieur de l'assemblée Nationale est adoptée.

- Le Ministère de l'Economie Nationale lance une mise en garde contre les spéculateurs et les intermédiaires.

- Le Gouvernement prend des mesures en faveur des petits producteurs de Grande et de Petite-Kabylie.

- Constitution prochaine d'une commission centrale d'organisation du Congrès du FLN.

12 - Séance solennelle de rentrée de l'Université d'Alger, en présence de M. René Maheu et du Président de la République.

- Un accord est conclu à Alger entre le Président Ben Bella et l'une des tendances de l'opposition, représentée par le Colonel Mohand Ou El Hadj.

- Des négociations commerciales algéro-françaises s'ouvrent à Alger.

13 - Un communiqué du FFS signé par le colonel Mohand Ou El Hadj fait état de l'accord intervenu avec le Gouvernement à l'issue des pourparlers qui avaient commencé le 22 octobre.

14 - Dans un entretien accordé à un correspondant de l'A.P.S M. Klibi, Ministre tunisien de l'Information, affirme que l'Algérie et la Tunisie ont choisi la voie socialiste.

- Ouverture à Alger de négociations tendant à la détermination du statut fiscal et douanier des troupes françaises en Algérie.

15 - La conférence des Ministres des Affaires étrangères de l'O.U.A. s'ouvre à Addis-Abéba. « L'Afrique résoudra seule ses problèmes », souligne l'empereur d'Ethiopie.

16 - Le Président de la République réaffirme la prochaine réunion d'un congrès du F.L.N.; la composition de la commission centrale d'organisation du Congrès est rendue publique.

17 « Jumelage » Alger-La Havane.

- M. Mohamed Boudiaf est libéré et donne une conférence de presse à son domicile, à Hydra, où il réaffirme son opposition à la politique du Président Ben Bella.

18 - M. Rabah Bitat exprime ses réserves sur la désignation de la Commission chargée de la préparation du Congrès du F. L.N.

- La Commission nationale de préparation du Congrès du F.L.N. se réunit en présence de MM. Ben Bella et Hadj Ben Alla.

Un Comité provisoire de l'Union des Femmes d'Algérie (U.F.A.) est désigné par le Bureau politique du F.L.N.

- A Alger est inauguré le premier séminaire d'éducation syndicale. Le Président de la République y déclare :

« Dans un régime authentiquement révolutionnaire l'action syndicale doit s'insérer dans le cadre d'une action concertée, d'une pensée cohérente, et non pas tomber dans le grave défaut de l'ouvriérisme ».

- La conférence d'Addis Abéba constitue la commission d'arbitrage dans le conflit territorial algéro-marocain. En font partie : l'Ethiopie, le Soudan, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Tanganyika, le Nigéria.

20 Dans une interview à la Radio finlandaise, le Président de la République déclare : « le socialisme algérien est exactement le socialisme marxiste dans son analyse économique. Mais il est fondamentalement différent dans son analyse théorique, matérialiste. Ici, nous sommes des Arabes et nous sommes des Musulmans. Nous croyons. Et c'est en cela essentiellement que notre socialisme diffère des autres socialismes ».

- Le Koweit consent un prêt de 95 milliards de francs algériens à la République algérienne.

- La Commission nationale de préparation du congrès du F L N élit un secrétariat de huit membres.

21 - M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin Ouest, invité officiel du Gouvernement algérien, est reçu par MM. Ben Bella et Hadj Ben Alla.

Des négociations commerciales algéro-tunisiennes s'ouvrent à Alger.

22 - M. Bouteflika se félicite de l'attitude française — « de neutralité bienveillante » — lors du récent conflit frontalier au Maghreb. « Pour notre part, dans l'esprit des accords d'Evian, nous avons opté pour une coopération avec la France dans tous les domaines ». ajoute-t-il.

- A l'annonce de la mort du Président des Etats Unis, le Président Ben Bella exprime son émotion et sa conviction que le Président Kennedy a été victime des partisans de la ségrégation raciale.

23 - Un deuil d'une semaine, à l'occasion de la mort du Président Kennedy, est décrété en Algérie.

24 Des avocats algériens se voient refuser par les autorités marocaines l'autorisation de plaider au procès des membres de l'U.N.F.P., à Rabat.

- M. Hadj Ben Alla définit le rôle et les méthodes de la Commission de la préparation du Congrès du F.L.N.

M. Bachir Boumaza, Ministre de l'Economie nationale, inspectant les usines autogérées en Oranie, fait procéder à l'arrestation du Président du Comité de gestion et du comptable de l'usine ACILOR. Il annonce un congrès du secteur autogéré industriel pour la fin de l'année.

26 - La réglementation sur les transferts de fonds vers l'étranger est renforcée.

28 - Le Président Ben Bella inaugure un colloque sur le travail volontaire.

- Les négociations économiques algéro-tunisiennes se terminent provisoirement par la conclusion d'un accord de coordination économique « premier pas concret (...) sur la voie de l'unité économique du Maghreb » (M. Boumaza).

« Le (pétrole) est un terrain fertile (...) pour la coopération » déclare le Secrétaire d'Etat français aux Affaires algériennes. « Le respect des accords pétroliers est l'une des pierres de touche de la coopération ».

29 - M. Guillaumat, Directeur de l'Union Générale des Pétroles, arrive à Alger. Il est reçu par MM. Ben Bella et Boumaza. Les entretiens portent sur le transport et l'utilisation du gaz saharien.

- Le principe du volontariat du travail est réaffirmé par le colloque réuni à Alger.

- Le délégué algérien au Conseil Mondial de la Paix, réuni à Varsovie, souligne le désir ardent de paix du peuple algérien.

30 - Une série d'accords économiques particuliers sont signés à l'issue des négociations commerciales franco-algériennes.

- Les dernières troupes françaises stationnées dans l'Est algérien évacuent les garnisons de Annaba (Bône) et Skikda (Philippeville).

## DECEMBRE 1963

1 - Une foule considérable participe, dans l'Algérois, à la journée nationale de reboisement organisée par le Parti et le Gouvernement.

- Récemment libéré, le colonel Salah Boublider (Saout El Arab), nommé ministre conseiller à l'ambassade d'Algérie au Caire, rejoint son poste.

- M. Ben Alla est de retour d'un voyage aux Etats Unis M. Batel Sadek se rend au Moyen Orient.

2 - Un accord algéro-koweïtien est signé par la délégation de Koweït à Alger. Il porte notamment sur un prêt d'un montant de 134 milliards de francs algériens.

- Entretien à Paris, entre MM. de Broglie et Bouteflika.

3 - La commission de conciliation et d'arbitrage du différend algéro-marocain se réunit à Abidjan (Côte d'Ivoire).

4 - La presse internationale est invitée à visiter l'Algérie sous l'égide du Ministère de l'Orientation.

- A la suite de l'expulsion d'avocats algériens du Maroc, le Gouvernement algérien décide de suspendre l'application de la convention judiciaire entre le Maroc et l'Algérie.

5 - « Le Peuple » publie une interview exclusive de M. Ben Bella. Le Président de la République s'affirme convaincu que le Congrès du F.L.N. permettra de disposer d'un instrument idéologique enrichi, et estime que le Colonel Mohand Ou El Hadj et tous les militants sincères doivent apporter leur pierre à l'édifice commun.

- Une délégation militaire algérienne participe au Caire à la réunion des chefs d'état-major des pays de la ligue Arabe. La réunion a pour objet notamment de débattre du problème palestinien.

- La Commission d'arbitrage dans le conflit frontalier algéro-marocain choisit Bamako comme siège et renvoie ses travaux à la fin du mois de janvier 1964.

- Des pourparlers s'engagent à Alger sur le contentieux immobilier entre la France et l'Algérie.

8 - Le Président Ben Bella visite le Constantinois.

9 Une délégation culturelle soviétique arrive en Algérie.

10 - Le Président de la République confirme à Colomb Béchar que son but est de créer une société fondée sur l'égalité et la répartition équitable des richesses; il annonce une prochaine planification des prix.

Un accord culturel soviéto-algérien est signé à Alger.

11 - Alger commémore le souvenir des manifestations populaires du 11 décembre 1960 en faveur de l'indépendance.

- Signature à Tunis, par une délégation conduite par M. Boumaza, des accords économiques algéro-tunisiens.

12 - Le Président Ben Bella se rend à Bizerte pour les fêtes du retour de la base aéronavale à la Tunisie.

13 - A Bizerte, le Président Ben Bella déclare : « L'Algérie a une mission d'unification du Maghreb, du monde arabe et de l'Afrique. ».

Le général Delgado, chef du Mouvement National Indépendant portugais, va s'établir à Alger.

15 - A son retour de Bizerte, le Président Ben Bella déclare : « Nous nous sommes réjouis de l'évacuation de Bizerte et nous souhaitons que les autres bases soient également évacuées.

- L'Assemblée Générale de l'Union des Agences d'information africaines s'ouvre à Alger.

16 - Ouverture de négociations commerciales algéro-tchécoslovaques.

17 - Signature d'un accord commercial et de coopération algéro-égyptien.

18 - Une délégation algérienne, conduite par MM. Ben Alla et Mohammedi Saïd, part pour Moscou, où elle sera reçue par le Comité Central du P.C.U.S. et le Conseil des Ministres. Elle aura pour tâche de poursuivre les négociations entamées en octobre par le Colonel Boumédienne.

19 - Le Président Ben Bella préside une réunion des cadres du F.L.N. du Grand-Alger, de Kabylie, de la Mitidja et de l'Orléansvillois.

- Trois accords portant sur le commerce, les paiements, la coopération scientifique et technique, sont signés à Alger à l'issue de négociations avec la délégation tchécoslovaque.

20 - « Le Peuple » et « Alger Républicain » publient une im-

portante interview de M. Khrouchtchev, dans laquelle il met en garde l'Algérie contre le néocolonialisme.

Un meeting de solidarité avec le Front National de Libération du Sud Vietnam a lieu à Alger.

Un protocole relatif aux échanges commerciaux est signé avec le Mali; il tend à faire entrer en application les accords de coopération signés au mois de juillet. La construction d'un axe transsaharien sera le premier élément de collaboration.

21 - Le Président Chou En Lai, premier ministre de la République Populaire de Chine, et le maréchal Chen Yi, Ministre des Affaires Etrangères, arrivent à Alger, en voyage officiel.

Le Président Chou En Lai souligne le rôle de plus en plus important que joue l'Algérie dans l'arène internationale.

- Conclusion d'un accord de coopération algéro-camerounais.

L'équipage du cargo « Hassiblal », arrêté le 31 octobre lors d'une escale dans le port de Nemours bénéficie d'un non lieu et est libéré par les autorités algériennes.

- L'anniversaire de la bataille de Port Saïd est célébré à Alger.

La délégation algérienne conduite par M. Hadj Ben Alla reçoit un accueil chaleureux en Azerbaïdjan soviétique.

22 M. de Broglie, Secrétaire d'Etat français aux affaires algériennes évoque la coopération franco-algérienne dans une interview accordée au journal « La Nation ». Il déclare notamment : « ... Il a sans doute été nécessaire de tenir compte de l'évolution de la situation et des mesures prises dans un certain nombre de domaines par le Gouvernement algérien pour l'application des accords d'Evian. Cette adaptation a fait et continue de faire l'objet des nombreuses conversations qui ont lieu entre nos deux gouvernements et qui aboutissent le plus souvent à des accords sur tel ou tel point particulier.

Mais adaptation ne veut pas dire révision. Il n'est pas question d'ouvrir une négociation d'ensemble entre l'Algérie et la France pour revoir les accords d'Evian et les remplacer par d'autres. J'ajoute qu'aucun de nos deux pays n'aurait intérêt à une révision de cette nature qui conduirait vraisemblablement à renoncer de part et d'autre à certaines des garanties ou des avantages stipulés à Evian ».

24 - Les entretiens entre dirigeants algériens et chinois s'étendent aux questions économiques et d'assistance technique qui intéressent les deux pays.

- L'Algérie annonce qu'elle est favorable à la proposition du Président Nasser de réunir une « conférence au sommet » des pays arabes.

25 - M. Chou En Laï tient une conférence devant les cadres du F.L.N., le Président Ben Bella, et le Gouvernement.

- M. Chou En Laï et le Maréchal Chen Yi visitent l'Oranie et notamment le complexe d'Arzew.

27 - MM. Chou En Laï et Tchen Yi quittent l'Algérie pour Rabat.

- Le communiqué commun sino-algérien publié à Alger après le départ de M. Chou En Laï insiste sur la menace que le colonialisme et le néocolonialisme représentent pour les peuples nouvellement libérés. Les deux gouvernements réaffirment « leur soutien sans réserve au peuple palestinien pour la reconquête de ses droits légitimes ».

28 — M. Ben ALLA et sa délégation quittent Moscou, après avoir signé un accord de coopération économique et technique entre l'Algérie et l'U.R.S.S. - déjà paraphé par le Colonel Boumedienne au mois d'octobre.

- Un communiqué commun est publié à Moscou au départ de la délégation algérienne.

L'U.R.S.S. et l'Algérie y « soulignent tout particulièrement la grande importance du traité de Moscou portant interdiction des expériences des armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau » et la décision d'Addis Abéba déclarant l'Afrique « dénucléarisée ».

30 - M. Ahmed Choukeiri, représentant de la Palestine auprès de la ligue Arabe, s'entretient avec M. Ben Bella.

- L'Assemblée Nationale étudie le budget de l'Etat pour 1964; il s'agit d'après le Ministre, d'un budget de consolidation. La fiscalité est alourdie, les crédits de tous les ministères sont diminués, sauf ceux de la Défense Nationale et de l'Education, qui sont en augmentation. A cette occasion, M. Boumaza a défini les lignes directrices de la politique économique du Gouvernement algérien et déclare notamment : « Le secteur privé peut servir le socialisme s'il prépare peu à peu les conditions de sa propre disparition ». et s'affirme prêt à garantir la propriété privée pendant une période transitoire.

31 - Le budget 1964 est adopté par l'Assemblée Nationale, à l'unanimité, moins huit abstentions.